

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation du réseau électrique Haute-Durance

RTE annonce la suppression intégrale de la ligne aérienne à 63 000 volts Embrun-Serre-Ponçon validée en comité stratégique

Aujourd'hui, la nouvelle solution de RTE pour supprimer la ligne aérienne à 63 000 volts Embrun-Serre-Ponçon, dans le secteur des Puys, a été validée lors du comité stratégique du programme de rénovation électrique de la Haute-Durance présidé par Mme la Préfète des Hautes-Alpes. Le projet initial de mise en souterrain de cette ligne entre la baie Saint-Michel et Embrun s'est avéré techniquement complexe et incompatible avec la loi Littoral. Pour respecter ses engagements, RTE va supprimer intégralement les 25 km de ligne existante et construire un tronçon souterrain de 2 km au nord d'Embrun. Cette solution alternative, qui permet de supprimer 6 km supplémentaires de ligne aérienne sur les communes de Chorges et de Rousset par rapport au projet initial, va au-delà des attentes de dégagement des abords du lac issus de l'enquête publique.

Un engagement de RTE issu de l'enquête publique de 2013

Pour répondre aux attentes exprimées par les habitants lors de l'enquête publique sur le programme de rénovation du réseau électrique de la Haute-Durance, la commission d'enquête avait demandé à RTE de mettre en souterrain la ligne électrique à 63 000 volts Serre-Ponçon — Embrun entre la baie Saint-Michel et le poste électrique d'Embrun. L'étude de cette solution a confirmé les difficultés techniques et juridiques associées à ce secteur. Ainsi, le passage du pont de Savines aurait nécessité la création d'une structure métallique accolée au pont pour soutenir le poids des câbles électriques. Surtout, il est apparu que les travaux étaient incompatibles avec les protections juridiques dont bénéficient les rives du lac de Serre-Ponçon au titre de la loi « littoral ».

Une nouvelle configuration électriquement équivalente

RTE a donc étudié et proposé une nouvelle solution au comité stratégique, présidé par la préfète des Hautes-Alpes et associant les élus concernés par le programme. Il s'agit de supprimer totalement la ligne électrique aérienne entre les postes électriques de Serre-Ponçon, sur la commune de Rousset, et d'Embrun. Pour ne pas dégrader la sécurité d'approvisionnement en électricité de l'Embrunais, RTE réalisera une nouvelle liaison souterraine à 63.000 volts d'environ 2 km entre le poste électrique d'Embrun et le futur poste de Pralong. En outre, RTE devra prévoir des équipements de maîtrise de la tension au sein des postes électriques de Pralong et de Briançon.

Un bénéfice environnemental qui va au-delà des engagements initiaux

Cette nouvelle solution permettra de sécuriser les besoins électriques de l'Embrunais tout en allant au-delà des engagements initiaux, puisque RTE pourra supprimer intégralement la ligne électrique à 63 000 volts Serre-Ponçon - Embrun. Ce sont 6 km supplémentaires, soit une vingtaine de pylônes sur les communes de Chorges et de Rousset, qui seront supprimés, en plus des 19 km déjà prévus sur les communes de Prunières, Savines-le-Lac, Puy-Sanières et Embrun. Ce démantèlement s'ajoute à celui des deux autres lignes aériennes longeant les rives du lac. Par ailleurs, la réalisation du nouveau tronçon souterrain ne nécessitera cette fois aucune perturbation de la circulation au niveau de la route des Puys et du pont de Savines.

Vers une validation du tracé d'ici fin 2018

Une réunion de concertation rassemblant les acteurs locaux est prévue au second semestre 2018. Elle permettra de valider le tracé définitif de la liaison souterraine Embrun-Pralong, envisagée à ce stade principalement sous la route départementale RD994H. L'objectif de RTE est de pouvoir mettre en service ce nouveau tronçon d'ici fin 2020, afin de pouvoir démonter la ligne aérienne Serre Ponçon - Embrun en 2021.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés